BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Regard sur Repentigny

ville.repentigny.qc.ca

Volume 11 • Numéro 9
Décembre 2013

Repentigny S'épanouir

Distinction William D. Hatfield Réseau Environnement
Lauréat 2013
M. Antoine Laporte

Prix Design Mosaïcultures Internationales de Montréal
Lauréate 2013
Pour son œuvre *S'épanouir*

Prix du Carrefour Action Municipale et Famille
Lauréate 2013
Le Fouineur

Prix Innovation et Développement durable
Lauréate 2012
Piscine municipale
Amélioration qualité de l'eau et de l'air

BUDGET 2014

Une vision qui consolide les acquis et maintient l'excellence de l'offre de services aux citoyens

Le 12 novembre dernier, la mairesse de Repentigny, Mme Chantal Deschamps, a présenté les faits saillants du budget 2014, marqué par une faible croissance des dépenses de 1,19 %, pour atteindre 128,4 M$, ainsi que par le maintien des investissements.

« Ce budget, le premier de notre nouveau mandat, est le fruit d'une gestion responsable et rigoureuse qui respecte la capacité de payer des citoyens. »

– Chantal Deschamps

Malgré l'impact important de décisions et exigences gouvernementales affectant le budget repentignois de 2,5 M$ en 2014, l'administration municipale a réussi à contenir la variation du compte de taxes moyen à 2,25 %, représentant des hausses d'environ 58 $ pour la plupart des contribuables.

Le compte de taxes demeure compétitif

Concrètement, le portrait du compte de taxes repentignois en 2014 respectera la capacité de payer des citoyennes et des citoyens, et protégera leur pouvoir d'achat, estime Mme Dechamps. En effet, 66 % des contribuables verront leur compte de taxes augmenter d'à peine 57,59 $, alors que 15,70 % subiront une hausse variant entre 60 $ et 69 $.

Ainsi, les taux de taxes foncières générales pour les immeubles résidentiels atteindront en 2014 0,7094 $ par 100 $ d'évaluation, 1,9314 $ pour les immeubles non résidentiels et 1,9469 $ pour les immeubles industriels.

De plus, le caractère concurrentiel du compte de taxes repentignois demeurera une réalité : en le comparant à celui des villes de la Couronne Nord ayant plus de 25 000 habitants, Repentigny figure en milieu de peloton. « J'ajouterais à ces constats fort instructifs qu'il faut impérativement lier ce que les citoyennes et citoyens doivent verser en taxes municipales à l'offre de services et aux infrastructures auxquelles ils ont accès. Nous ne souffrons d'aucune comparaison : avec notre vaste programme d'investissements et d'amélioration des services, les Repentignoises et les Repentignois en auront plus que jamais pour leur argent en 2014 ! », a soutenu Mme Deschamps.

Au moment de déposer le budget 2014 de la Ville de Repentigny, la mairesse, Mme Chantal Deschamps, entourée du directeur général, M. David Legault et de la directrice du Service des finances et trésorière, Mme Diane Pelchat.

Le gel pour plusieurs tarifications

De plus, la mairesse Deschamps a annoncé le gel de différentes tarifications pour : la consommation de l'eau potable, l'entretien des infrastructures, la gestion des matières résiduelles, l'assainissement des eaux usées et la mise à niveau de la station de purification de l'eau. Scénario identique en ce qui a trait à la taxe sur le transport collectif et celle qui représente la quote-part à verser à la MRC de l'Assomption.

Les propriétaires âgés de 65 ans et plus seront également heureux d'apprendre la reconduction du remboursement du tarif de base de la tarification d'eau à la consommation, une mesure d'atténuation fiscale mise en place en 2008 dans le cadre de la Politique de la famille et des aînés.

Un nouveau pacte Québec-municipalités

En lieu et place de transferts de responsabilités ou de coupures qui occasionnent d'importants manques à gagner, le monde municipal souhaiterait, selon Chantal Deschamps, une main tendue pour un nouveau pacte et un répit. « Quand une Ville comme Repentigny doit composer avec un manque à gagner de près de 2,5 M$, elle doit consacrer d'énormes énergies pour protéger ses citoyennes et citoyens, alors qu'elle pourrait les détourner vers des projets porteurs d'avenir. C'est ce à quoi nous nous sommes engagés lors de la dernière campagne: agir de manière fiable et responsable, afin de créer de la richesse et des emplois, tout en bonifiant une offre de services déjà bien garnie », a-t-elle conclu.

Taxation et tarification

Description	Taux 2014 par 100 $ d'évaluation	Taux 2013 par 100 $ d'évaluation
TAXE FONCIÈRE		
Catégorie résiduelle	0,7094 $	0,6809 $
Catégorie 6 logements ou plus	0,7094 $	0,6809 $
Catégorie immeubles non résidentiels	1,9314 $	1,8799 $
Catégorie immeubles industrielles	1,9469 $	1,8950 $
Catégorie immeubles agricoles	0,7094 $	0,6809 $
Catégorie terrains vagues desservis	1,4962 $	1,4392 $
Taxe M.R.C.	0,0151 $	0,0151 $
Taxe transport collectif	0,0623 $	0,0623 $
TAXE FONCIÈRE SPÉCIALE		
Taxe spéciale C.M.M.	0,0149 $	0,0151 $
TAXE FONCIÈRE SPÉCIALE POUR REMBOURSEMENT DE LA DETTE		
Service de dette - ancienne ville de Repentigny	0,0211 $	0,0258 $
Service de dette - ancienne ville de Le Gardeur	0,0646 $	0,0693 $
TARIFICATION / UNITÉ D'OCCUPATION		
Entretien des infrastructures municipales	110,00 $	110,00 $
Gestion des matières résiduelles	220,00 $	220,00 $
Assainissement	110,00 $	110,00 $
Mise à niveau de l'usine de purification	35,00 $	35,00 $
Rejets des eaux usées (m^3)	0,1500 $	0,1500 $
TARIFICATION D'EAU À LA CONSOMMATION (m^3)		
(1 m^3 = 220 gallons)		
De base (227,3 m^3)	0,5750 $	0,5750 $
Excédentaire	0,6578 $	0,6578 $
Industrielle	0,6000 $	0,6000 $

Joyeuses Fêtes!

Les membres du conseil municipal et le personnel de la Ville de Repentigny unissent leurs voix à celle de la mairesse Chantal Deschamps afin d'offrir à toutes les Repentignoises et à tous les Repentignois un très heureux temps des Fêtes, entourés de la famille et des amis. Que la nouvelle année vous apporte son lot de bonheur, de santé et qu'elle soit pour tous synonyme d'épanouissement collectif!

Découvrez
ville.repentigny.qc.ca

Chaque semaine
nos capsules vidéo
et
Notre
site mobile

Suivez-nous sur

Un budget rigoureux et une vision responsable

Chères Repentignoises,
Chers Repentignois,

Le 12 décembre dernier, le conseil municipal adoptait les prévisions budgétaires de la Ville de Repentigny pour l'année 2014.

Ce budget, le premier de notre nouveau mandat, est le fruit d'une gestion responsable et rigoureuse qui respecte la capacité de payer des citoyens. Il s'appuie sur des principes clairs, soit d'offrir une ville qui s'engage à assurer une meilleure qualité de vie aux familles, aux jeunes et aux aînés. Il nous donnera les moyens de consolider l'excellence des services aux citoyens dans chacun des quartiers. Il permet également de lancer l'extraordinaire projet de l'Espace culturel, avec l'une de ses pièces maîtresses le Centre d'art et de création artistique. Il nous permet, enfin de poursuivre la réfection et l'élargissement de la rue Notre-Dame, un projet qui rend honneur au cœur historique de la Ville de Repentigny.

La prochaine année marquera probablement l'arrivée du Train de l'Est. Cette arrivée sera importante pour les citoyennes et les citoyens de Repentigny, enfin notre région sera desservie adéquatement par un transport en commun efficace et rapide en direction du centre-ville de la métropole.

Dans quelques jours, nous tournerons la page sur une année fertile en projets et en réalisations. À l'heure des bilans, vous me permettrez d'en souligner quelques-uns, qui sont source de grande fierté pour notre équipe. L'année 2013, c'est 64 projets d'infrastructures réalisés partout sur le territoire totalisant un investissement de 30M$. L'année 2013, c'est l'élaboration d'une politique de sécurité urbaine, c'est aussi la concrétisation de la réfection des rues du Petit Village du secteur Le Gardeur, c'est l'aménagement d'un skate plaza au parc Maurice-Richard, c'est la prolongation de l'horaire des bibliothèques, c'est également la construction de deux nouvelles piscines aux parcs Champigny et Jean-Claude-Crevier. La réalisation de tous ces projets fut le fruit d'un travail de planification serré et rigoureux. Le résultat en vaut largement les efforts déployés.

Les aînés ne sont pas en reste avec l'adoption des prévisions budgétaires de 2014, en effet nous avons reconduit, pour une cinquième année le remboursement du tarif de base de la tarification de l'eau pour les personnes âgées de 65 ans et plus. De plus, le transport en commun est gratuit pour les personnes du troisième âge. Repentigny est une des seules villes au Québec à donner autant d'avantages financiers à ses citoyens de l'âge d'or. Nous en sommes très fiers!

Le budget d'un organisme municipal comme le Ville de Repentigny sert également de levier socio-économique pour toute notre communauté. Cependant, sans la participation de centaines d'organismes économiques, culturels, sportifs et communautaires, notre collectivité ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui. Soit, une ville dynamique, inspirante, à dimension humaine. Merci de votre implication!

Une fois de plus, l'Administration que je dirige maintenant depuis près de 17 ans, confirme sa volonté d'assurer la gestion de Repentigny avec rigueur, transparence et une vision au bénéfice des citoyennes et des citoyens repentignois.

La mairesse
Chantal Deschamps, Ph.D.

BUDGET 2014

2014 : une année de grandes réalisations

Dans son discours sur le budget, la mairesse repentignoise a fait connaître les projets d'envergure qui marqueront la prochaine année. Travaux d'infrastructures et chantiers majeurs, Espace culturel et son centre d'art et de création artistique, nouveaux équipements sportifs et récréatifs, projets environnementaux, politiques municipales et Train de l'Est, ce sont là certains grands dossiers qui retiendront l'attention en 2014.

Programme d'investissements 2014

	2014 TOTAL $	CONTRIBUTION ET SUBVENTION $	VILLE $
RÉFECTION DE TROTTOIRS, PAVAGE, RÉSEAU CYCLABLE			
Réfection de trottoirs, bordures et terre-pleins	471 600	-	471 600
Réfection du pavage diverses rues	471 600	-	471 600
Émissaire de l'île Lebel (subvention trame bleue du Grand Montréal)	2 923 500	1 414 600	1 508 900
Revitalisation de la rue Notre-Dame Ouest	2 335 800	1 300 000	1 035 800
Prolongement du réseau cyclable	188 600	-	188 600
Réfection du chemin Presqu'île à l'est de la montée Lebeau	943 100	-	943 100
Stabilisation des berges (Entramis - Murray)	283 000	-	283 000
Modification du boulevard Brien entre Autoroute 40 et la rue Leclerc	425 000	-	425 000
Travaux d'éclairage et de déplacement des poteaux d'utilités publiques rue Notre-Dame Est	1 037 400	-	1 037 400
MESURE DE MITIGATION			
Mesure de mitigation bruit autoroutier (phase 1) projet pilote	4 715 200	2 357 600	2 357 600
RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES SUBVENTIONNÉE PAR LE PROGRAMME PIQM			
Travaux de réfection de la rue Bourbon (entre Bretagne et Martigny)	917 600	282 900	634 700
Aqueduc traversant sous l'autoroute 40	471 600	148 600	323 000
Réfection complète des infrastructures du boulevard Lacombe entre Montée des Arsenauxet le 177 boulevard Lacombe (3 tronçons)	2 210 500	513 000	1 697 500
Réfection des infrastructures rue Saint-Émile	350 800	85 000	265 800
Réfection des infrastructures rue Rivest	1 545 700	574 800	970 900
Réfection des infrastructures rue Morel	1 247 700	492 300	755 400
Réfection des infrastructures boul. Industriel Nord	618 700	257 200	361 500
Réfection des infrastructures rue Joly	918 600	312 900	605 700
Réfection des infrastructures rue François-Grenier (parties centre et est)	2 043 600	499 800	1 543 800
TRAITEMENT DE L'EAU SUBVENTIONNÉ PAR LE PROGRAMME TECQ			
Usine de purification	3 772 200	3 772 200	-
Usine de traitement des eaux usées	2 829 100	2 829 100	-
Station des étangs aérés	801 600	801 600	-
PARCS ET ESPACES VERTS			
Plan directeur - Aménagement des parcs	443 300	-	443 300
Tennis en terre battue et chalet parc Maurice-Richard (subventionné par le MELS)	2 121 300	1 150 000	971 300
ACHAT DE VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS			
Remplacement du matériel roulant - Police	177 400	-	177 400
Remplacement du matériel roulant - Prévention et lutte contre les incendies	28 900	-	28 900
Remplacement du matériel roulant - Parcs et espaces verts	106 000	-	106 000
Remplacement du matériel spécialisé - Travaux publics	819 300	-	819 300
PLAN DIRECTEUR - INFORMATIQUE			
Équipement informatique, développement Internet et sécurité	471 600	-	471 600
BÂTIMENTS			
Réfection de divers bâtiments	188 600	-	188 600
Centre d'art et de création artistique	4 600 000	3 700 000	900 000
AUTRES PROJETS			
Réfection du barrage	141 500	-	141 500
Développement de la fonction industrielle au nord du secteur de la rue Bourque	565 900	565 900	-
FONDS DE ROULEMENT			
Fonds de roulement	1 380 000	1 380 000	-
TOTAL	**42 566 300**	**22 437 500**	**20 128 800**

Les projets faisant l'objet d'une demande de subvention des programmes PIQM seront réalisés si la Ville obtient lesdites contributions.

Projets 2014

- Poursuivre le développement de l'Espace culturel et de la salle de spectacle de Repentigny
- Planifier l'élargissement du pont Rivest en collaboration avec le ministère des Transports du Québec
- Réaliser le centre d'art et de création artistique et d'exposition de l'Espace culturel de Repentigny
- Mettre en service des bornes d'auto prêt à la bibliothèque Edmond-Archambault
- Compléter la réfection de la rue Notre-Dame est
- Ajouter des accès Internet sans fil dans les parcs et édifices de la Ville
- Réaliser une Politique de foresterie urbaine
- Construire six terrains de tennis et un chalet de service au parc Maurice-Richard
- Élaborer un Programme d'économie d'eau potable
- Réviser la Politique de la famille et des aînés
- Construire une voie réservée de transport en commun sur la rue Notre-Dame ouest
- Lancer les opérations entourant la mise en fonction du Train de l'Est
- Élaborer une étude sur le potentiel de redéploiement et de densification du territoire

Revenus
128 402 000 $

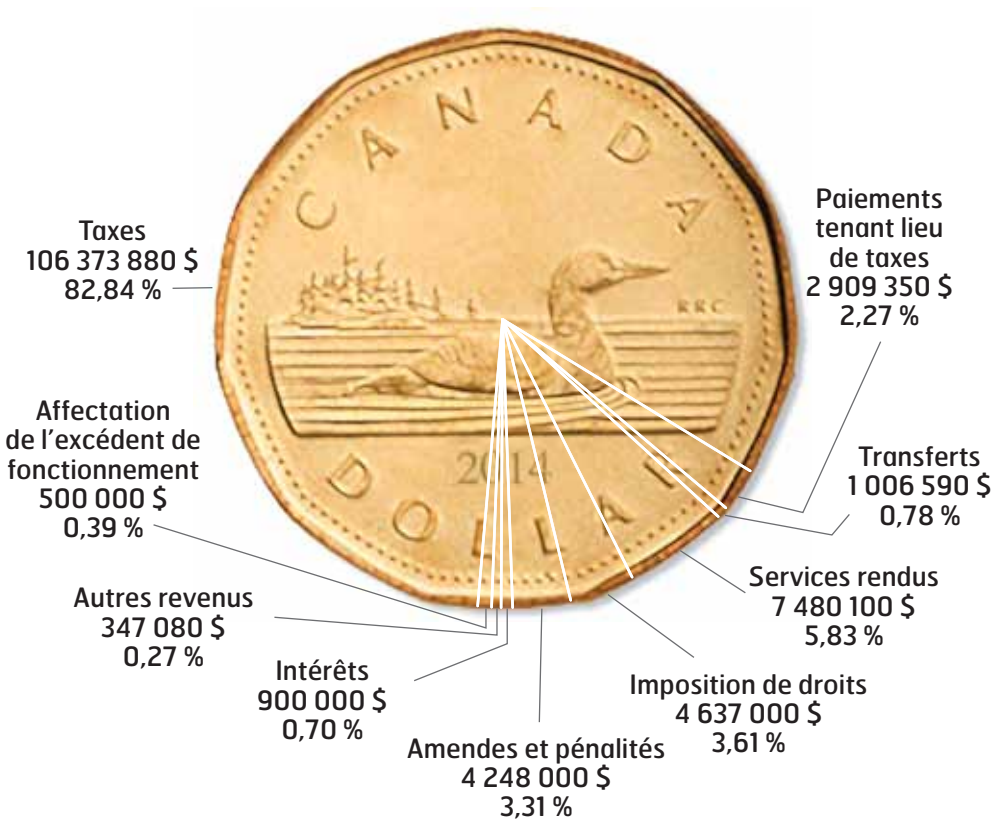

Dépenses
128 402 000 $

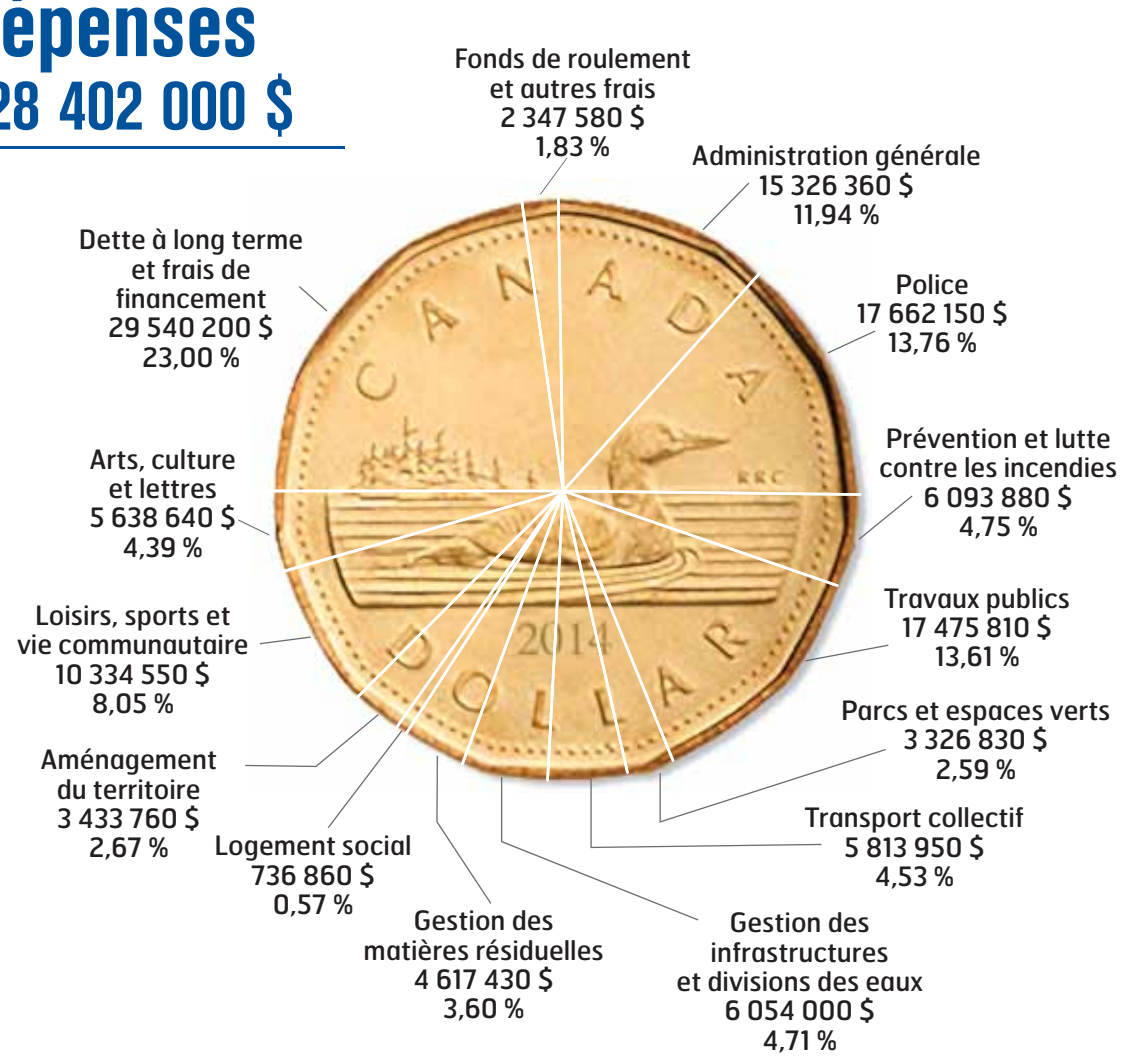

Taxation 2014

Le compte de taxes toujours payable en trois versements

Le compte de taxes municipales émis par la Ville de Repentigny est payable en trois versements. Les dates d'échéance pour 2014 ont été fixées aux jeudis 20 février, 22 mai et 21 août.

Différents modes de paiement

À partir du site Internet de votre institution financière

Les institutions financières suivantes offrent le paiement par Internet : Banque CIBC, Banque de Montréal, Banque Scotia, Banque TD Canada Trust, Banque Laurentienne, Banque Nationale, Banque Royale, Caisses populaires Desjardins.

Afin d'éviter des intérêts ou des pénalités, prévoyez trois jours ouvrables avant la date d'échéance indiquée sur votre compte de taxes pour que votre paiement soit acheminé à la Ville de Repentigny.

Au comptoir ou au guichet automatique de la plupart des institutions financières

Si vous payez au comptoir ou au guichet automatique d'une institution financière, veuillez également prévoir ces mêmes trois jours ouvrables.

Par la poste

Sont acceptés les chèques personnels, chèques certifiés, mandats postaux ou mandats bancaires. Les chèques et les mandats doivent être libellés à l'ordre de « Ville de Repentigny ». Assurez-vous d'inscrire le ou les numéros de matricule de référence au dos de votre chèque ou de votre mandat. Lors du paiement du premier versement, nous vous suggérons de transmettre, dans la même enveloppe, les chèques pour les second et troisième versements, avec les coupons de paiement appropriés.

Au comptoir du Service des taxes

Les paiements au comptoir du Service des taxes, situé au 435, boulevard Iberville peuvent être faits en argent comptant, par carte débit, par chèque personnel ou par chèque certifié.

Heures d'ouverture prolongées

Pour accommoder les contribuables, le comptoir du Service des taxes prolongera ses heures d'ouverture les mardi 18, mercredi 19 et jeudi 20 février, de 8 h 30 à 18 h (sans interruption, incluant l'heure du dîner).

Renseignements : 450 470-TAXE (8293) ou sur le site Internet, menu section vie citoyenne/évaluation et taxation

À CONSERVER

Calendrier environnemental

Collectes • Conférences • 2014

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

MARS

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25*	26	27
28	29	30	31			

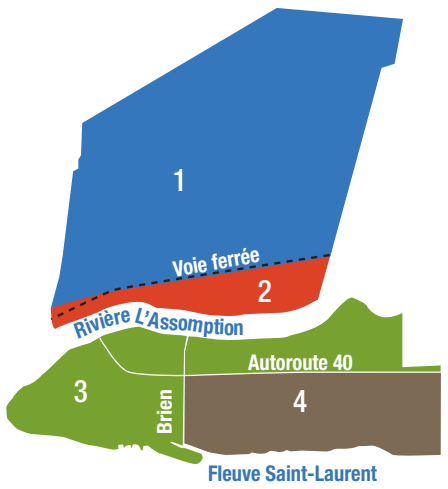

ORDURES

- Secteur 3, tous les **jeudis**
- Secteurs 1, 2 et 4, tous les **vendredis**

SÉLECTIVE

Secteurs 1 et 2 : un **mardi** sur deux
Secteurs 3 et 4 : un **mercredi** sur deux

RÉSIDUS VERTS

De la mi-avril à la mi-novembre
Secteurs 1 et 2 : tous les **mardis**
Secteurs 3 et 4 : tous les **mercredis**

Pour connaître les dates exactes de début et de fin de la collecte des résidus verts, consultez notre site Internet.

**La collecte des ordures prévue le 25 décembre sera déplacée. Consultez notre site Internet pour connaître la nouvelle date.*

ville.repentigny.qc.ca
Ligne info-environnement : 450 470-3830

Repentigny S'épanouir

La conseillère Cécile Hénault nommée mairesse suppléante

Mme Cécile Hénault, conseillère municipale du district # 4, agira à titre de mairesse suppléante de la Ville de Repentigny et ce, jusqu'au 24 mars 2014.

Sa nomination à ce poste a été entérinée lors de l'assemblée régulière du mois de novembre. Réélue pour un troisième mandat consécutif, madame Hénault est également présidente de la commission Famille et aînés, Loisirs et vie communautaire. Elle siège aussi aux commissions Sports, activités physiques et plein air et Communications.

De plus, elle représente la Ville au sein des organisations du Festival Feu et glace, du Centre de santé et de services sociaux du Sud de Lanaudière, du Carrefour Action municipale, de la Coopérative de Solidarité Havre du Petit Village, de la Maison des jeunes de Repentigny, L'Accès et du Service d'aide à la famille immigrante de la MRC de L'Assomption (SAFIMA).

Rappelons que les principales fonctions du maire suppléant ou de la mairesse suppléante sont de remplacer la mairesse en son absence lors de diverses activités, réunions et comités ou assemblées publiques du conseil municipal.

Une année exceptionnelle pour le Club Soccer Repentigny

Le Club Soccer Repentigny s'est grandement démarqué à l'échelle nationale. Lors du récent Gala Tapis Rouge de la Fédération de soccer du Québec, le Club a été désigné Club Élite de l'année, l'entraîneur Bernardo Brini a été désigné Entraîneur Équipe masculine de l'année et quatre athlètes, Alexia Rémillard, Alexis Stevens, Annie Beaulieu et Marie-Joelle Vandal, ont récolté Soulier d'or (meilleur compteur), ballon d'or (joueur le plus utile), ballon d'argent et ballon de bronze. Il faut aussi signaler les performances exceptionnelles de deux équipes qui se sont rendues aux Championnats canadiens, les filles du U-14 AAA et les garçons du U-15 AAA. Vraiment, 2013 représente une année de rêve!

Erratum

Une erreur s'est glissée dans l'article sur l'Opération Nez Rouge du Regard sur Repentigny de novembre. Les numéros de téléphone pour le service de raccompagnement sont erronés. On aurait dû lire : 1 866 DESJARDINS (1 866 337-5273) ou 450 325-3211.

À CONSERVER

LES COLLECTES

ORDURES
Interdit de jeter branches, RDD, matières recyclables et résidus verts. Maximum 5 sacs ou 1 contenant de 360 L / semaine.

SÉLECTIVE
Consultez notre aide-mémoire sur notre site Internet.

RÉSIDUS VERTS
Sont exclus : branches, arbres, arbustes morts, terre et roches (à déposer aux écoparcs)

ENCOMBRANTS*
Secteurs 1 et 2 : 7 mai, 9 juillet et 15 octobre
Secteur 3 : 5 mai, 7 juillet et 13 octobre
Secteur 4 : 6 mai, 8 juillet et 14 octobre

*Matières résiduelles excédant un mètre (1 m) de longueur ou pesant plus de vingt-cinq kilogrammes (25 kg).
Sont exclus : matelas, pneus, résidus de construction, rénovation et démolition.

SPÉCIALES
Collecte des sapins : 15 janvier

NOUVEAU

COLLECTES DE BRANCHES
19 mai et 3 novembre
pour tous les secteurs

ÉCOPARCS

Écoparc de la MRC de L'Assomption*
134, chemin des Commissaires, L'Assomption
Tél. : 450 589-9999
Respectez la limite de 3 m³ / jour et de 12 m³ / an

Horaire	1er décembre au 31 mars	1er avril au 30 novembre
Lundi, mardi et mercredi	Fermé	13 h à 19 h
Jeudi et vendredi	13 h à 19 h	13 h à 19 h
Samedi et dimanche	10 h à 17 h	9 h à 17 h
Jours fériés	Fermé	9 h à 17 h

Écoparc de Repentigny*
336, rue Charles-Marchand, secteur Le Gardeur
Respectez la limite de 1 m³ / jour et de 12 m³ / an

Horaire	16 novembre au 15 avril	16 avril au 15 novembre
Lundi, mardi et jeudi	Fermé	Fermé
Mercredi	Fermé	15 h à 18 h 30
Vendredi	Fermé	12 h 30 à 18 h 30
Samedi	9 h 30 à 16 h 30	9 h à 16 h 30
Dimanche	Fermé	9 h à 16 h 30
Jours fériés	Fermé	7 h 30 à 19 h 30

*Gratuit (permis de conduire exigé comme preuve de résidence).
Ces sites ne sont pas accessible aux commerces et aux industries.

CONFÉRENCES

19 h - Gratuit

Rénovation écologique : 27 mars,
Bibliothèque Edmond-Archambault*
(salle Joseph-Marion)

Écopelouse : 24 avril 2014,
Bibliothèque Robert-Lussier*
(salle Ginette-Bruneau)

*Laissez-passer obligatoire

Compostage : 20 mai, hôtel de ville

Récupération de l'eau de pluie :
13 mai, Centre communautaire Laurent-Venne
29 mai, hôtel de ville

ACTIVITÉS

Journée de remise de compost :
10 mai, de 9 h à 15 h
stationnement des écoles
Jean-Baptiste-Meilleur et L'Horizon

Semaine québécoise de réduction des déchets :
18 au 26 octobre

Collecte annuelle des RDD :
6 septembre,
stationnement des écoles
Jean-Baptiste-Meilleur et L'Horizon

RDD : Résidus domestiques dangereux

Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

Toutefois, en raison de la période des Fêtes, la prochaine assemblée régulière du conseil municipal aura lieu le mardi 21 janvier 2014, à 19 h.

Pour vous informer à ce sujet et/ou connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez le ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal

District 1
André Cyr — 450 585-3410 — cyra@ville.repentigny.qc.ca

District 2
Georges Robinson — 450 654-9746 — robinsong@ville.repentigny.qc.ca

District 3
Denyse Peltier — 450 581-5733 — peltierd@ville.repentigny.qc.ca

District 4
Cécile Hénault — 450 654-3046 — henaultc@ville.repentigny.qc.ca

District 5
Éric Chartré — 514 743-9961 — chartree@ville.repentigny.qc.ca

District 6
Sylvain Benoit — 514 602-4793 — benoits@ville.repentigny.qc.ca

District 7
Raymond Hénault — 450 581-0319 — henaultr@ville.repentigny.qc.ca

District 8
Normand Venne — 450 585-6497 — vennen@ville.repentigny.qc.ca

District 9
Martine Gendron — 450 721-6699 — gendronm@ville.repentigny.qc.ca

District 10
Bruno Villeneuve — 514 266-2987 — villeneuveb@ville.repentigny.qc.ca

District 11
Francine Payer — 450 582-7711 — payerf@ville.repentigny.qc.ca

District 12
Normand Urbain — 450 585-3221 — urbainn@ville.repentigny.qc.ca

Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendie – Ambulance 9-1-1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000
ville.repentigny.qc.ca
communication@ville.repentigny.qc.ca

Centre Laurent-Venne	450 657-4877
Centre récréatif	450 657-8988
Commentaires et requêtes	450 470-3140
Complexe sportif Gilles-Tremblay	450 585-1661
Cour municipale	450 470-3500
Ordre du jour	450 470-3141
Transport - horaires	450 492-6111
Transport - plaintes	450 470-3860
Travaux publics	450 470-3800
Urbanisme / Permis / Inspections	450 470-3840

M 103,5FM Hebdo Rive Nord.com — Partenaires des situations d'urgence

Le bulletin municipal Regard sur Repentigny est publié 10 fois l'an.
Réalisation : Service des communications de la Ville de Repentigny
Infographie : JB2design
Impression : Imprimerie Rivest
Distribution : Postes Canada
Tirage : 35 700 exemplaires

100% 100% BIOGAZ